



Charte du (de la) joueur (euse)

Saison 2018-2019

Chère Handballeuse, cher Handballeur,

Être joueur(euse) de handball au Case Cressonnaire, c'est s'engager à respecter les valeurs et les règles essentielles à la pratique du handball au sein d'une association.

Quelques règles à respecter

- *Faire preuve d'assiduité et d'engagement pendant les entraînements et les matches et prendre en considération les consignes de l'entraîneur pour évoluer*
- *S'engager à suivre les règles d'hygiène de vie : alimentation, récupération (repos, douche après les entraînements et matches)*
- *Prévenir mon entraîneur de mon absence à l'entraînement, au match*
- *Avoir une conduite irréprochable vis-à-vis de ses camarades de jeu, des entraîneurs, des dirigeants : horaires, comportement, langage, tenue*
- *Respecter ses partenaires de jeu, les décisions des arbitres, les adversaires, le public et rester maître de soi dans la victoire comme dans la défaite*
- *Se comporter correctement sur le terrain de handball et lors des déplacements*
- *Refuser toute forme de tricherie (pari, dopage) et de violence*
- *Porter l'équipement sportif du club lors de toute rencontre officielle et/ou amicale*
- *Respecter le matériel mis à disposition et les installations sportives*
- *Assurer le lavage des maillots et shorts à tour de rôle et assurer, si besoin, le déplacement de mon équipe (avec l'aide des parents, si mineur(e))*
- *S'investir dans la vie du club et assister aux rencontres des autres équipes*

Le club se réserve le droit de réclamer aux licenciés(es), aux parents les pénalités financières exigées par les instances du handball, s'il y a manquement aux règles.

Je (nom, prénom): m'engage à respecter la charte ci-dessus.

Date et signature de l'adhérent(e)

Date et signature des parents (si mineur(e))

À remettre avec le dossier d'inscription